

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°39-2023-11-004

PUBLIÉ LE 7 NOVEMBRE 2023

Sommaire

Préfecture du Jura /

39-2023-10-24-00004 - Arrêté préfectoral portant modification de la désignation des membres de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (2 pages)

Page 3

Préfecture du Jura

39-2023-10-24-00004

Arrêté préfectoral portant modification de la désignation des membres de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité

Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles

**Arrêté préfectoral portant modification de la
désignation des membres de la Commission Consultative
Départementale de Sécurité et d'Accessibilité**

Arrêté n° *DSC-SIDPC-20231024-001*

**LE PREFET DU JURA,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles R.133-1 à R. 133-15 ;

Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, notamment son article 34 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 modifié relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition des diverses commissions administratives ;

Vu le décret n°2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n°2020-806 du 29 juin 2020 relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

Vu le décret du 29 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Serge CASTEL, préfet du Jura ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20160930-001 du 30 septembre 2016 portant organisation de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DSC-SIDPC-20230901-001 du 1^{er} septembre 2023 portant désignation des membres de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu les nouvelles désignations effectuées le 24 octobre 2023 par l'Association APEI siège de LONS,

Vu le changement d'adresse de l'Association Départementale des Communes Forestières du Jura,

Sur proposition du Directeur des Services du Cabinet de la Préfecture du Jura ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'alinéa A de l'article 5 de l'arrêté n° DSC-SIDPC-20230901 du 1^{er} septembre 2023 est modifié comme suit :

En ce qui concerne l'accessibilité aux personnes handicapées :

A) Quatre représentants des associations de personnes handicapées :

- **Association APEI - Immeuble le Président, 1 avenue Paul Seguin – BP 40115 - 39000 LONS LE SAUNIER / APEI de Saint Claude – 38 rue du pont central - 39200 SAINT CLAUDE**

Sous-Commission départementale :

- Titulaire : Monsieur Philippe ALONSO
- Suppléant : Monsieur Etienne GARNIER

Commission d'arrondissement de Lons-le-Saunier :

- Titulaire : Monsieur Philippe ALONSO
- Suppléant : Monsieur Etienne GARNIER

Article 2 : L'article 8 de l'arrêté n° DSC-SIDPC-20230901 du 1^{er} septembre 2023 est modifié comme suit :

En ce qui concerne la sécurité contre les risques d'incendie de forêt :

- **Un représentant de l'Association Départementale des Communes Forestières du Jura située 2 Rue de Pavigny – 39000 LONS LE SAUNIER**

Article 3 : Le reste demeure sans changement.

Article 4 : La durée du mandat des membres non fonctionnaires est de trois ans.

Article 5 : Le Directeur des Services du Cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Jura.

Fait à Lons-le-Saunier, le 24 octobre 2023

Le préfet,


Serge CASTEL